

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

-----o-----

SEANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU C.C.A.S. DE CONDOM

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 7
- Ayant donné procuration : 1
- Votants : 8

Date de convocation : le 28 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six mars, à seize heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, composé de 11 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-François ROUSSE, Président.

SECRETAIRE : M. Thibault DUMARTIN.

ETAIENT PRESENTS : M Jean-François ROUSSE, Mme Hélène DELPECH, Mme Cécile LAURENT, Mme Martine BARBIROLO, Laurence MACHADO, Mme Marie-Claude DUMAS, Mme Jacqueline BIGAND.

ETAIENT EXCUSES : M. Richard TANCOGNE, Mme Claudine GIRAUD, Mme Marie-Noëlle DEWAR.

ONT DONNE PROCURATION : Mme Khadidja TALHAOUI qui a donné procuration à Mme Hélène DELPECH.

Le Président ouvre la séance et propose au Conseil d'administration d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour : subventions 2023

Après la désignation du secrétaire de séance, le Conseil d'Administration a pris les délibérations suivantes :

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU 13 FEVRIER 2023

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE les comptes-rendus des Conseils d'Administration du 13 février 2023

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS POUR L'EXERCICE 2022

Madame la Vice-Présidente invite le Conseil d'Administration à approuver le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2022,

Le Conseil d'Administration,
Après examen du compte administratif 2022 du CCAS,
Après en en avoir délibéré à l'unanimité,
Après que Monsieur Jean-François ROUSSE ait quitté la salle,

APPROUVE le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale de Condom pour l'exercice 2022

BUDGET DU CCAS : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2022

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré à l'unanimité

DECLARE que le compte de gestion du CCAS dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil d'Administration du CCAS.

BUDGET DU C.C.A.S AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'affecter au budget 2023, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de	<i>F</i>
	0.00
2°) – Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2022 (A+B+F) est affecté en dépenses de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	954.72

BUDGET PRIMITIF DU CCAS POUR L'EXERCICE 2023

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif du CCAS pour l'exercice 2023.

APPROBATION DU BILAN DU CLAS 2022

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le bilan du CLAS 2022.

BUDGET DU CCAS - SUBVENTIONS 2023

Le Conseil d'Administration
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les subventions à allouer aux divers organismes et associations telles qu'elles figurent au budget primitif du CCAS pour l'exercice 2023 et telles que reportées dans le tableau ci-après.

Organisme bénéficiaire	Subvention	Montant de la subvention
Conseil Départemental du Gers c/657381	Fonds de Solidarité Logement	3000,00 €
Mission Locale pour l'Emploi c/657381	Fonds d'Aide aux Jeunes	3000,00 €
Mission Locale pour l'Emploi c/657381	Mission Locale pour l'Emploi	7000,00 €
FORCE T c/65748	Téléthon	800,00 €

Fait à Condom, le 6 mars 2023

Le Président du CCAS

Jean-François ROUSSE

